

Les propositions du Syntec Numérique aux candidats à l'élection présidentielle

Le Syntec Numérique a présenté ses 10 propositions aux candidats à l'élection présidentielle. Des propositions qui tournent autour du développement de l'industrie du numérique – dont la formation, l'emploi et la fédération des acteurs du secteur –, des usages, pour renforcer l'équipement numérique du territoire et inciter les entreprises à se les approprier (50 % des PME françaises ne sont pas encore équipées), et de la modernisation de l'État.

Dans l'esprit des politiques, l'industrie du numérique est encore cantonnée dans le domaine plutôt large des services. Elle occupe pourtant un poids qui mériterait plus d'attention : 1,5 million d'emplois, dont 700 000 créés ces quinze dernières années, un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros (logiciels et services) et une contribution annuelle à plus de 20 % du PIB. Cela mérite en effet que l'on s'y intéresse. D'autant que le secteur crée chaque année plus de 10 000 emplois, et que ce chiffre pourrait être doublé si le Syntec était écouté.

*« Nous sommes engagés pour que le numérique soit au centre des préoccupations des candidats », a affirmé avec le dynamisme qu'on lui connaît **Guy Mamou-Mani**, le président du Syntec Numérique. « Notre objectif est d'aboutir avec les candidats avant les élections et notre souhait est d'être forts afin de maintenir la pression auprès du président élu. »*

Relâcher la pression pour faire plus et mieux

Les propositions du Syntec sont associées à quatre thématiques : la croissance économique de la France, l'emploi, l'efficacité de la dépense publique et la transformation de la société. Derrière les thèmes et les propositions se cachent logiquement des projets destinés à valoriser la branche.

« Nous ne voulons pas être favorisés, nous voulons juste qu'on nous lâche, s'emporte Guy Mamou-Mani. Nous sommes de plus en plus l'industrie qui crée le plus d'emplois. Mais nous sommes en surcharge. Il ne faudrait pas sanctionner les secteurs qui vont bien, afin de les aider à se déployer et faire que cela aille mieux ! »

C'est pourquoi le Syntec soutient la TVA sociale, *« et toutes les actions qui participent à la réduction du coût du travail »*, affirme son président, qui rappelle que le numérique affiche l'une des plus fortes masses salariales, et ajoute : *« Nous demandons que ce soit massif et non pas délayé. »* Quid des prestigieux adhérents au Syntec Numérique qui ne paient pas d'impôt en France et de ceux (les mêmes parfois) qui pratiquent massivement l'*outsourcing* ? Guy Mamou-Mani écarte rapidement ces sujets.

Les principaux axes de proposition

Concernant le **développement de l'industrie**, *« il est important de créer un écosystème fiscal et social pour permettre le déploiement de l'industrie »*. Le Syntec propose la création d'une filière de formation et d'éducation du numérique, qui pourrait débiter par la sensibilisation aux métiers dès l'école primaire. Sur **l'innovation**, constatant que la création dans le numérique s'étale sur de

nombreuses années, généralement cinq ans, pour le Syntec « *il est indispensable de sanctuariser* » le CIR (crédit impôt recherche), afin d'accompagner les entreprises du secteur de la création à la commercialisation. Pour cela, le syndicat propose la création d'un **réseau/service unique d'aide à l'innovation**, accessible aux PME. Il cherche surtout à favoriser la création des ETI, les entreprises de taille intermédiaire, et constate la difficulté que représente le franchissement de la taille des 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. En revanche, Guy Mamou-Mani, rappelant le dynamisme du secteur, a affirmé : « *il n'est pas besoin de favoriser la création des start-ups.* »

Sur **l'emploi et la formation**, le Syntec considère que l'industrie du numérique est devenue exemplaire dans ses actions sociétales. Il propose donc la création d'un dispositif « d'empreinte sociale » des entreprises, à la fois pour les sensibiliser à cette démarche, mais également pour valoriser le secteur, sur le modèle d'un bonus/malus appliqué à l'exemplarité de l'intégration et de la diversité. Il constate en revanche qu'avec 80 % d'handicapés qui n'ont pas le Bac, le seuil du quota des 6 % ne peut être atteint. C'est pourquoi il lance le projet de création d'un **CFA du numérique**. Le Syntec propose également la création d'un cadre de travail réglementaire adapté au **nomadisme numérique**.

Concernant les **usages**, passé le constat du faible déploiement du numérique dans les PME françaises, le Syntec propose la création d'un **crédit d'impôt numérique** afin d'en encourager l'usage et de favoriser l'utilisation des infrastructures haut débit dont s'équipe la France. « *La réindustrialisation offensive passera par un équipement numérique fort.* » Sur la **modernisation de l'État**, le Syntec souhaite favoriser l'utilisation du numérique dans la relation avec l'État. Mais pour répondre à toujours plus de besoins, il faudra y mettre les moyens... « *Dépenser mieux plutôt que dépenser moins !* » Parmi ses propositions, le Syntec cite notamment certains domaines en pointe, comme le **numérique au service de la santé**, avec la télésurveillance médicale à domicile et l'e-gestion des hôpitaux publics ; **l'e-gestion du patrimoine de l'État** ; ou encore l'extension des **services numériques à domicile**. Autant de contrats en perspective pour ses adhérents.

Un moment historique... pour le Syntec

Prenant de l'emphase, Guy Mamou-Mani affirme que « *le moment est historique pour notre économie* ». Il est donc favorable à la création d'un acteur unique qui porterait la bonne parole évoquée dans ses propositions. Il invite donc les autres organisations à le rejoindre, et pour se faire séduisant va jusqu'à affirmer qu'il est prêt à ne pas présider ce regroupement.